BADGE ET PORTE-BADGE DE PRESSE 2024

Nom du média _____

Adresse _____

_____

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter _____

_____

Adresse e-mail (obligatoire) _____

JOURNALISTES BENEFICIAIRES

Porte-badge (en cuir) + badge 2024 : 44,20 €

N° CARTE	NOM ET PRENOM	Réservé à la Commission

Soit ……porte-badge(s) x 44,20 € = ……

Badge 2024 : 6,10 € (destiné aux journalistes possédant déjà le porte-badge)

N° CARTE	NOM ET PRENOM	Réservé à la Commission

Soit ……badge(s) x 6,10 € = ……

Vous communiquez ici à la Commission des données personnelles nécessaires au traitement de la commande de vos collaborateurs. Ils peuvent exercer un droit à la rectification de celles qui sont erronées, incomplètes ou à mettre à jour. Lorsqu'elles sont collectées et traitées par la CCIJP sur la base de leur consentement (ex. : à des fins de communication institutionnelle), ils peuvent revenir sur celui-ci à tout moment. Lorsqu'elles ne sont pas indispensables au traitement des demandes de carte actuelles ni aux demandes à venir, au respect des obligations et des droits des tiers et au plein accomplissement de la mission de la Commission, ils peuvent demander leur effacement ou la limitation de leur traitement. La Commission veille à limiter leur conservation en fonction des finalités et des durées de prescription applicables à sa mission. Vous pouvez consulter la politique de traitement des données personnelles de la CCIJP et les modalités de mise en œuvre de ces droits sur www.ccijp.net

BRASSARD « TECHNICIEN » 2024

Le brassard : 38,10 €

Pour les premières demandes, joindre la photocopie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour recto/verso).

NOM ET PRENOM DU TECHNICIEN	Réservé à la Commission

Soit …… brassard(s) « technicien » x 38,10 € = ...

RECAPITULATIF DE LA COMMANDE :

Porte-badges complets journalistes _____ €
Badges _____ €
Brassards « technicien » _____ €

TOTAL _____ €

❑ Règlement par virement bancaire à la CCIJP (en précisant **OBLIGATOIREMENT** le nom du média) :
IBAN FR18 2004 1000 0104 2137 6Y02 043 – BIC PSSTFRPPPAR
❑ Règlement par chèque joint à l'ordre de la CCIJP

Nom et signature du représentant de l'employeur :

Cachet de l'entreprise :

Nota bene
Il est rappelé que la demande de porte-badge est facultative. Celui-ci n'est cependant valable qu'accompagné du badge correspondant à l'année en cours et renouvelable chaque année.